

Créer, enregistrer et mixer une œuvre musicale à l'aide d'un logiciel M.A.O

Objectifs

L'expression « musique assistée par ordinateur » (MAO) désigne toute situation où l'outil informatique/numérique intervient dans le travail d'un professionnel du son (musicien, régisseur/technicien son, artiste chanteur, compositeur arrangeur, dj...).

L'ordinateur devient un outil, capable de modifier et de traiter des sonorités préexistantes et d'en créer de nouvelles. Aujourd'hui la musique est composée, traitée, mixée et diffusée à 100 % par l'utilisation du numérique (logiciels, plugins, console numérique, interface audio...).

La certification « **Créer, enregistrer et mixer une œuvre musicale à l'aide d'un logiciel M.A.O.** » donne à ses titulaires les compétences pour créer, produire et diffuser des morceaux de musiques originaux en utilisant des logiciels et matériels de MAO (Musique Assistée par Ordinateur). Elle est destinée à des régisseurs/techniciens sons, des animateurs radio, des DJ, des vendeurs d'instruments de musique, des professeurs de musique, des chanteurs et des compositeurs souhaitant utiliser de nouveaux outils pour leur création.

Les titulaires de la certification seront en capacité de gérer et d'assister une séance d'enregistrement, de composition, d'arrangement ou de mixage sur une station audio-numérique.

Il est possible de suivre 5 cursus de formation différents en fonction du centre d'intérêt de l'apprenant :

- **Les bases de la MAO (20h)**
- **Formation Beatmaking (à partir de 30h)**
- **Formation Mixage et mastering (à partir de 30h)**
- **Formation Perfectionnement logiciel (à partir de 30h)**
- **Formation Techniques d'enregistrement (à partir de 30h)**

Modalités

Formation en présentiel dispensée au sein de notre organisme partenaire : Studio Des Docks au Havre comprenant des cours théoriques, de la mise en pratique, des projets individuels et collectifs. Le matériel et l'accès aux logiciels sont mis à disposition sur site durant la formation. Possibilité de venir avec son propre ordinateur et logiciel.

Public visé : Toute personne désirant acquérir ou valider des compétences en MAO (Régisseurs/techniciens son, Animateurs radio, DJ, Vendeurs d'instruments de musique, Professeurs de musique, Chanteurs et Compositeurs).

Pré-requis : Avoir 16 ans minimum, bases de l'ordinateur Pc ou Mac, pratique, intérêt ou notion pour la musique et les techniques du son, l'animation musicale et les prestations scéniques. Sensibilité et motivation artistique.

Conditions d'admission :
Entretien individuel et test d'entrée (QCM)

Lieu de formation :
Studio des Docks - Le Havre.

Accueil des personnes en situation de handicap
Plus d'infos à referent-handicap@stvp.fr

Inscription : Toute l'année.

Frais d'inscription :
300 € déduit du coût de la formation.

Frais de formation : 1300 €

Financement CPF : 1300 € pour 20h.
Éligible au financement « Mon Compte Formation ».

Période de formation :
En fonction des sessions dans l'année.

Durée :
Entre 20h et 80h en fonction du contenu.

Certification :
Titre professionnel enregistré au RS - Réf : RS6464

Contact :
formation@studiodesdocks.com

► Compétences attestées

- C1** – Identifier les caractéristiques informatiques nécessaires (processeur, disque, mémoire, sauvegarde et puissance) pour configurer son ordinateur et paramétrer son logiciel de production de Musique Assistée par Ordinateur (MAO).
- C2** – Installer le logiciel maître, les instruments virtuels (Vsti) et les plugins nécessaires au bon fonctionnement de l'outil.
- C3** – Configurer son DAW.
- C4** – Utiliser un DAW en créant les templates et les sessions nécessaires.
- C5** – Utiliser les plugins de traitement.
- C6** – Créer une session de composition sur l'outil MAO.
- C7** – Créer une session d'enregistrement.
- C8** – Créer une session de mixage sur l'outil MAO.
- C9** – Réaliser une veille sur les mises à jour et les évolutions des logiciels M.A.O.

► Modalités d'évaluation

Questionnaire (1h) : épreuve à distance.
100 questions relatives aux besoins et à l'utilisation de matériels dédiés à la MAO.
Réalisation de 3 configurations de projet (1h) en présentiel ou à distance mais en temps réel :

- **Projet de composition musicale**
- **Enregistrement de piste audio (voix et/ou instrument)**
- **Projet de mixage audio**



Créer, enregistrer et mixer une œuvre musicale à l'aide d'un logiciel M.A.O

Entre 20h et 80h

Certaines sessions seront plus ou moins approfondies en fonction du nombre d'heures de formation et des spécificités de l'apprenant. Maîtriser les fondamentaux de la **Musique Assistée par Ordinateur (MAO)** pour configurer, utiliser et optimiser son environnement de production musicale.

► Séance 1 :

- **Configuration matérielle :** ordinateur – interface audio – réglage des drivers audio.
- **Présentation** de l'interface et des menus du logiciel.
- **Définition des plugins** instruments et de traitements.
- **Utilisation des pistes** instruments et des pistes audio.

► Séance 2 :

- **Créer des sessions pour les différentes activités :** composition, enregistrement, mixage, mastering.
- **Réglage** du bitrate et de l'horloge selon son projet. Importer des fichiers audios dans son logiciel.
- **Définir le bpm de son projet,** construire une première séquence.

► Séance 3 :

- **Exporter des fichiers audios** de son logiciel, choisir le format (wav, mp3) et définir le réglage souhaité de sortie.

► Séance 4 :

- **Utiliser la console de mixage** du logiciel, insérer des plugins de traitements type (eq, gate, comp, en insert).

► Séance 5 :

- **Evaluation :** créer une session, définir les paramètres bitrate et horloge en argumentant sur l'objectif du projet (radio – media- internet) importer un fichier audio, ouvrir une piste instrument et utiliser un plugin.
Faire une balance de volume puis exporter le projet en une piste audios.